



Assemblée Générale du 23 mars 2016

Partie publique

Ordre du jour de l'Assemblée Générale du mercredi 23 mars 2016 Partie Publique

- 10h15 :** **Ouverture de la séance aux invités**
- 10h15-10h20** **Orientations et actions AFPAC 2016 – Thierry NILLE**
- 10h20-10h30** **Statistiques du marché de la PAC 2015 – Jean PRADERE**
- 10h30-10h45** **Communications de l'AFPAC - Anne-Frédérique GAUTIER**
- 10h45-11h15** **Participations de l'AFPAC aux chantiers de la filière – Valérie LAPLAGNE**
- 11h15-11h45** **Les positions de l'AFPAC – Gérard CHARNEY**
Les dispositifs de soutien – Valérie Laplagne
- 11h45-12h15** **Echanges**

Synthèse et bilan des actions 2015

- **Mode fonctionnement participatif et travail en partenariat :**
 - **Présence assidue aux Bureaux et Conseils d'Administration**
 - **Fonctionnement par délégation au sein de l'AFPAC**
 - **Dynamisme des GT et commissions (10 participants en moyenne)**
 - **Partenariats clairs et actifs: Uniclimate, Gifam, Cetiact, Inpac, Afpg...**

- **Représentativité de la Filière et recrutement:**
 - **Présence de toutes les organisations professionnelles**
 - **Souhait de compléter notre tour de table avec des représentants de Maitres d'ouvrage, de la promotion immobilière ou autres constructeurs**
 - **Actions actives de recrutement de nouveaux adhérents**

- **Actions de communication :**
 - **Interne: newsletter régulière et communication de documents ad-hoc**
 - **Externes : conférence de presse organisée et prise de parole régulière**
- **Actions auprès des pouvoirs publics :**
 - **Rencontres avec le Ministère de Logement, la DGEC**
 - **Echanges avec la conseillère énergie et climat du MEDDE**
 - **Participation à la COP 21, intervention à la suite de la présentation du Plan Développement Durable sur le pavillon FRANCE**

- **Au niveau Européen :**
 - **Commission EHPA: présentation, promotion des PAC en France et intervention au Forum Européen à Bruxelles**
 - **Participation à différentes instances de l'EHPA : Valérie LAPLAGNE**

- **Maitrise du Budget :**
 - **Gestion claire et prudente des comptes**
 - **Participation de partenaires pour le financement de l'étude sur les PAC Hybrides**

- **Groupes de travail :**
 - **Commission Acoustique : Pilote Serge BRESIN**
 - En cours : fiche technique acoustique n°3
 - **Commission ECS – Pilote Cédric BEAUMONT**
 - Finalisation du Titre V système sur les CET pour la RT existant
 - **Commission Tertiaire - Serge BRESIN et Christel Mollé**
 - Parution du recueil des Réalisations exemplaires de pompes à chaleur dans le Tertiaire

- **Groupes de travail :**
 - **Commission Qualité Globale PAC (anciennement Résidentiel Individuel) – Pilote Gérard CHARNEY**
 - **GT « PAC Hybrides » – Pilotes Valerie Laplagne et Gérard Charney**
 - **Commission « Relance de la PAC géothermique » commune AFPAC/AFPG : co-pilote pour l'AFPAC Jean-François CERISE**

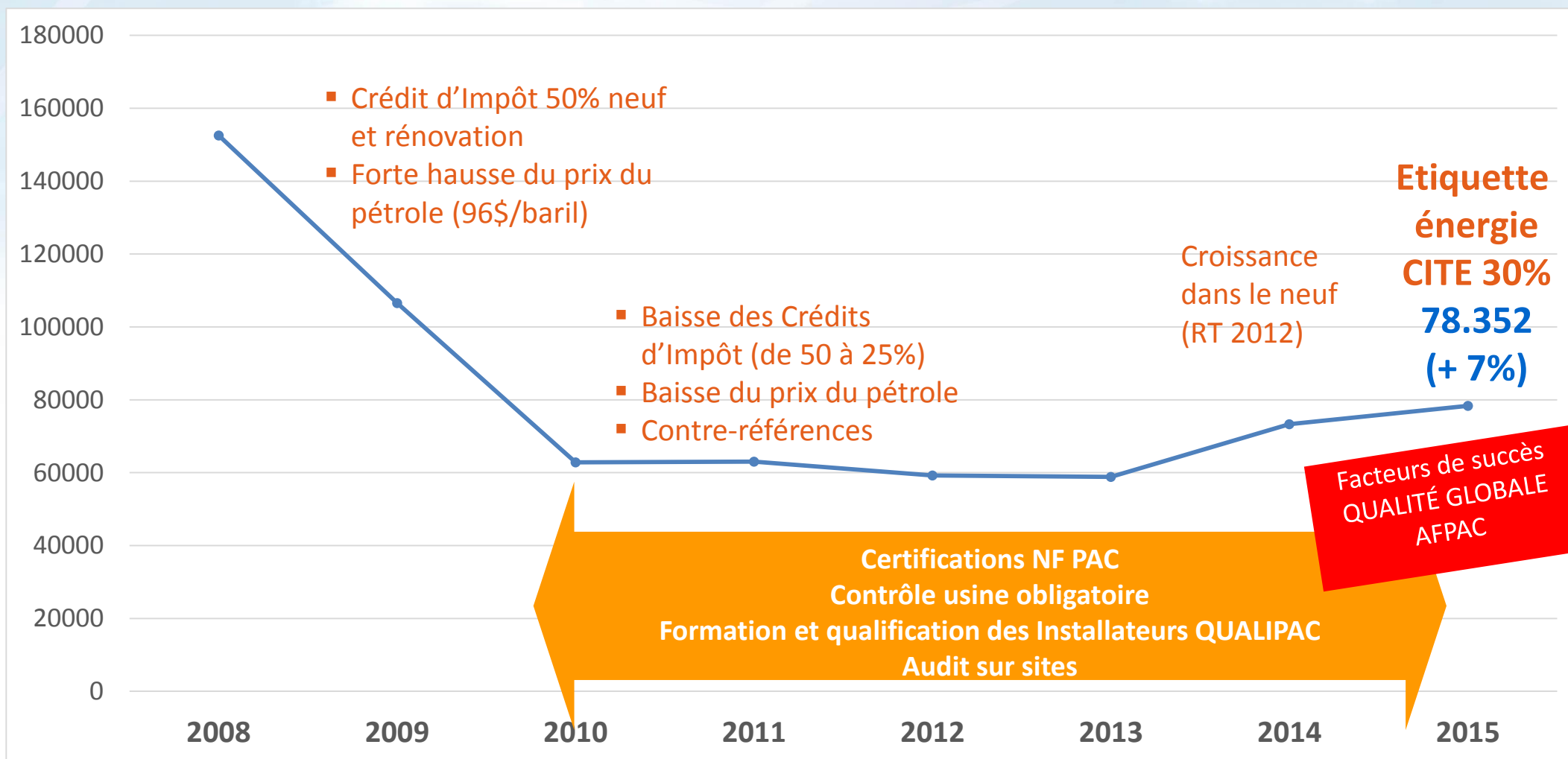


Assemblée Générale

du 23 mars 2016

Marché français des Pompes à chaleur en 2015
Par Jean PRADERE, Administrateur de l'AFPAC

Les évolutions du Marché français des PAC (Géothermie + Aérothermie)



Le Marché français des PAC en 2015

Malgré un contexte économique délicat, une confiance relative des ménages et un prix des énergies fossiles en chute libre, **le marché français affiche une croissance raisonnée de +7%**.

Progression dûe particulièrement à **l'aérothermie dans le neuf** (incidence RT 2012).

Pour la rénovation (en baisse), le prix des énergies fossiles ne permet pas le redéveloppement des solutions thermodynamiques.

La géothermie s'avère un marché difficile (plutôt orientée vers le collectif ?).

Le marché se professionnalise d'une manière importante, adossé à

la démarche qualité :

- **62.000 entreprises RGE dont 10.000 EnR** (qualité des prestations et accès au CITE, ECO PTZ) ;
- Développement important de la **formation QualiPAC (chauffage + ECS), QualiPAC CET, Qualiforage** ;
- **Certification du matériel NF PAC** ;
- **Etiquette énergétique** obligatoire depuis le 26 septembre 2015 (performance saisonnière des PAC sur une saison de chauffe) ;
- **Les aides publiques CITE, ECO PTZ.**

Le Marché français des PAC en 2015

A – GEOTHERMIE (4 %)

Sol/sol	(13%)	383	(=)
Sol/eau	(10 %)	320	(- 26 %)
Eau glycolée/Eau et Eau/eau	(77 %)	2.376	(- 16 %)
TOTAL A		<u>3.079</u>	(- 15 %)

B – AEROTHERMIE « Air extérieur/Eau » (96 %)

Monobloc	(10 %)	7.767	(+6 %)
Bi-bloc	(90 %)	67.506	(+8 %)
TOTAL B		<u>75.273</u>	(+8 %)

TOTAL A+B **78.352** **(+7 %)**

Le Marché français des PAC en 2015

C – CET Chauffe-Eau Thermodynamiques

(avec répondants GIFAM)

76.250 (+ 4,5%)

D – PAC « AIR/AIR » (<17,5 kW)

399.657 (+16 %)

(Monosplit : 311.346 +16%, Multisplit : 88.311 +14 %)

dont 40.000 pour chauffage seul

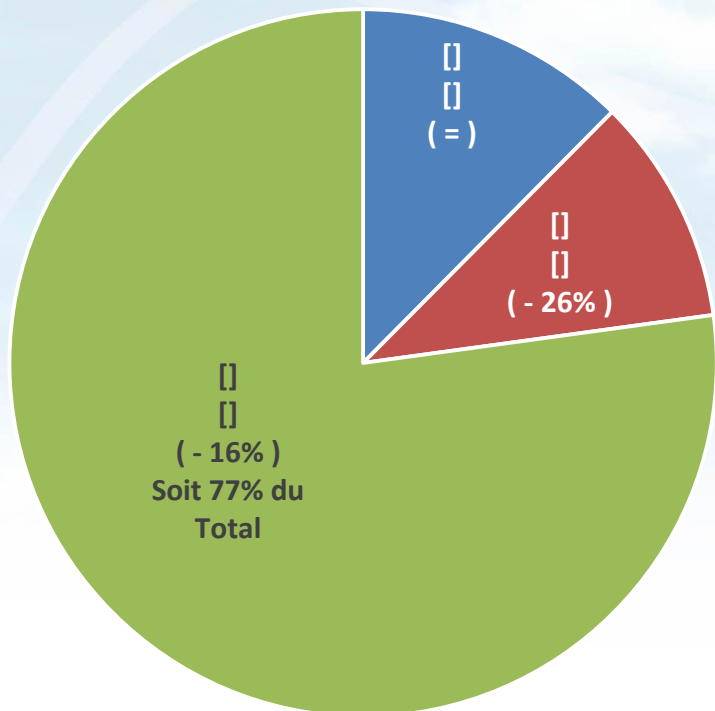
E – PAC HYBRIDES (estimation AFPAC)

2.500 (+16 %)

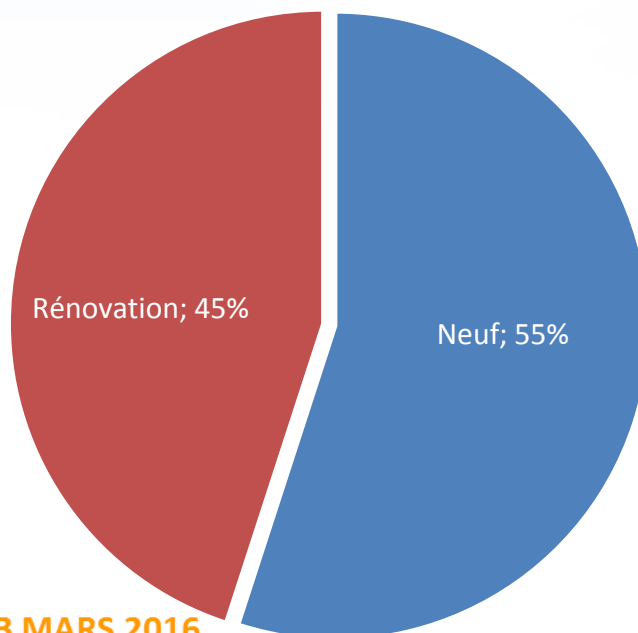
Géothermie en 2015

4% des PAC à 3.079 unités (-15%)

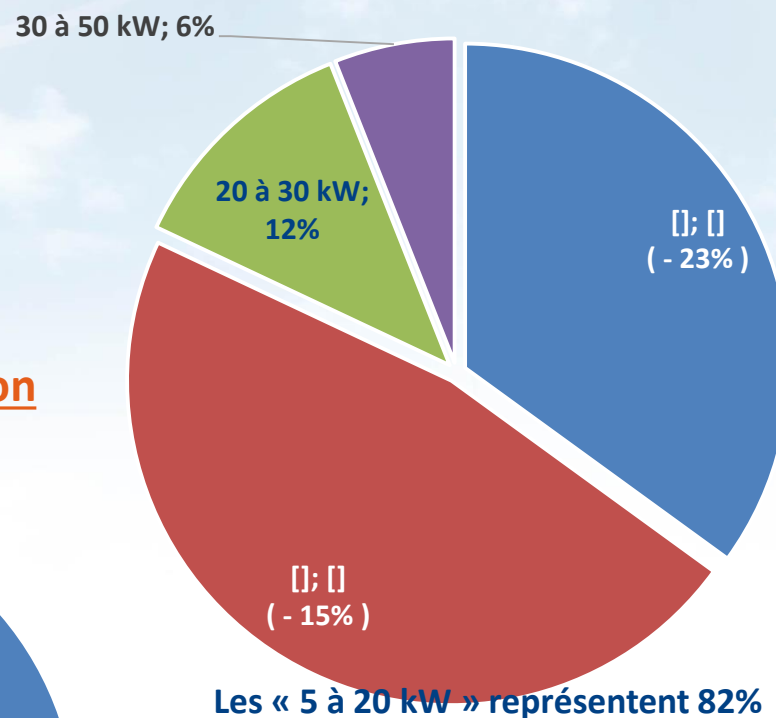
Répartition de systèmes



Estimation de la répartition



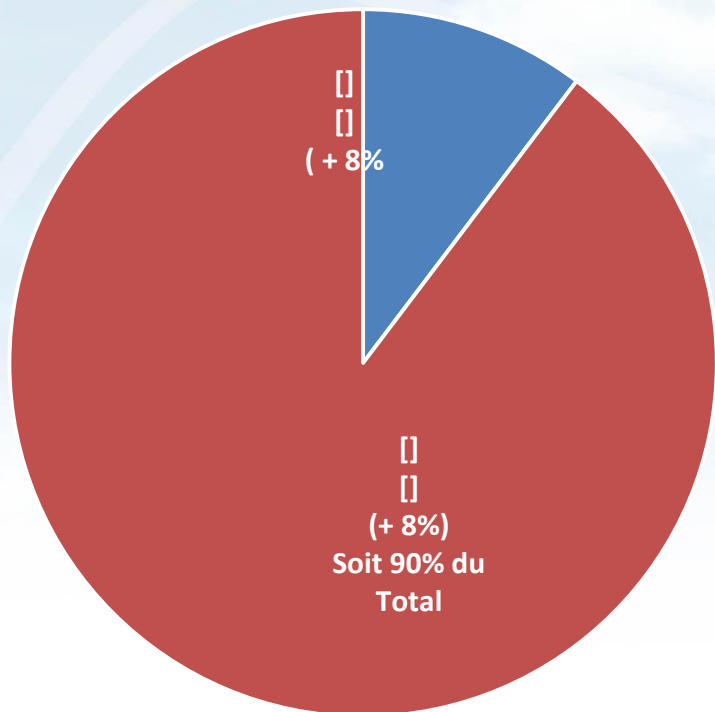
Répartition des puissances



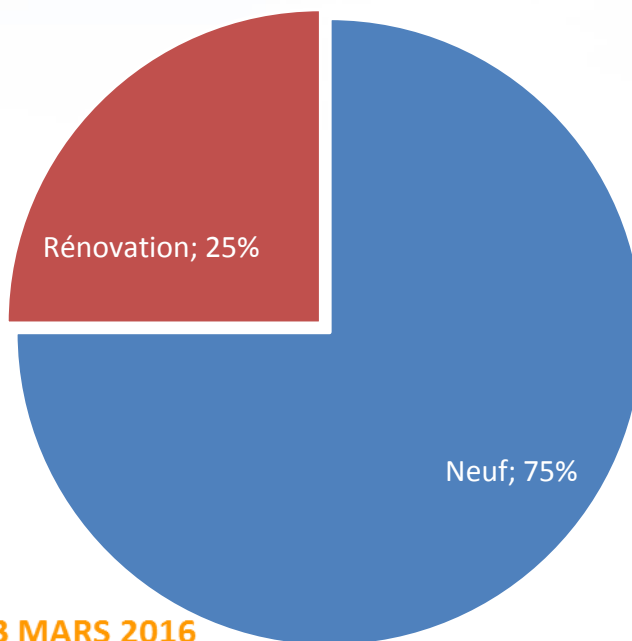
Aérothermie en 2015

96% des PAC à 75.273 unités (+ 8%)

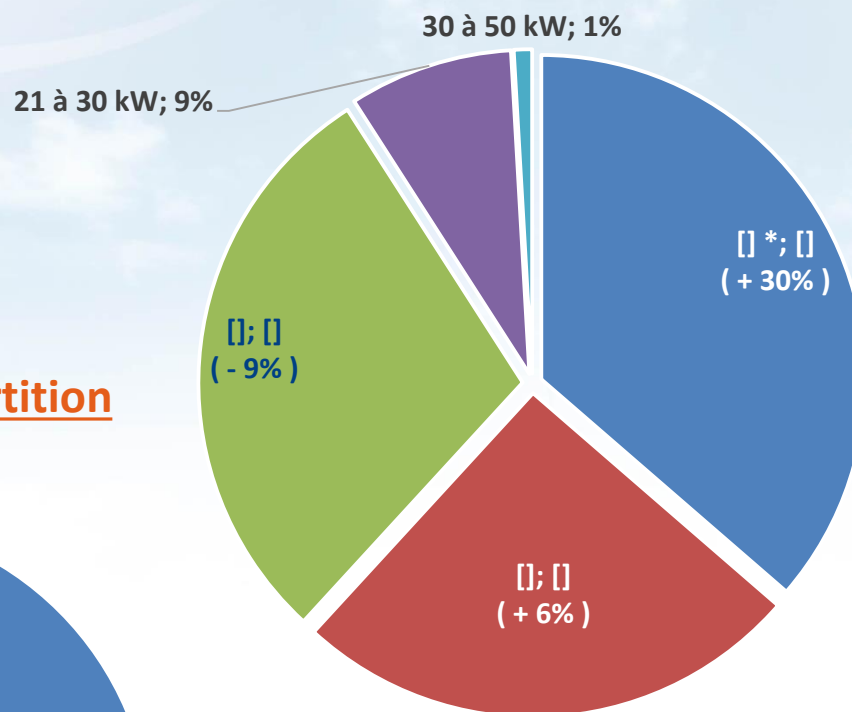
Répartition de systèmes



Estimation de la répartition



Répartition des puissances



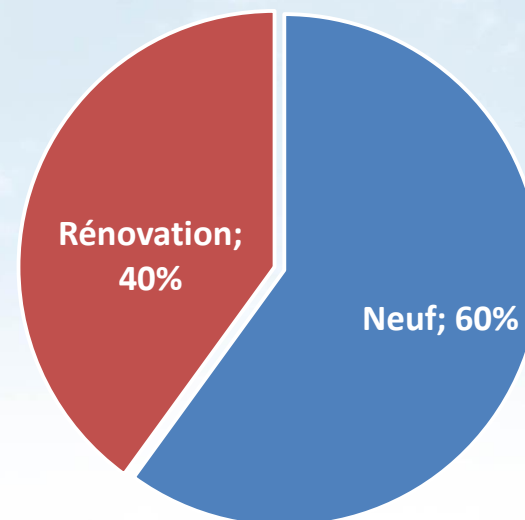
* Incidence RT 2012 neuf

PAC CET – PAC HYBRIDES

CET – Chauffe-Eau Thermodynamiques

76.250 unités à + 4,5%.

Offre simple financièrement accessible,
répondant pour le NEUF,
à l'obligation RT 2012 de :
5 kWh/m²/an d'EnR.



Estimation de la répartition

PAC HYBRIDES

Estimation : 2.500 unités (+16%)

>>> Début du marché prometteur.

Conclusion

Le Marché Français de la PAC en 2015

Géothermie :	3.079
Aérothermie :	75.273
CET :	76.250

Soit un marché français de 154.602 PAC à +6%...

Le marché français demeure le premier marché des PAC en Europe depuis quelques années.

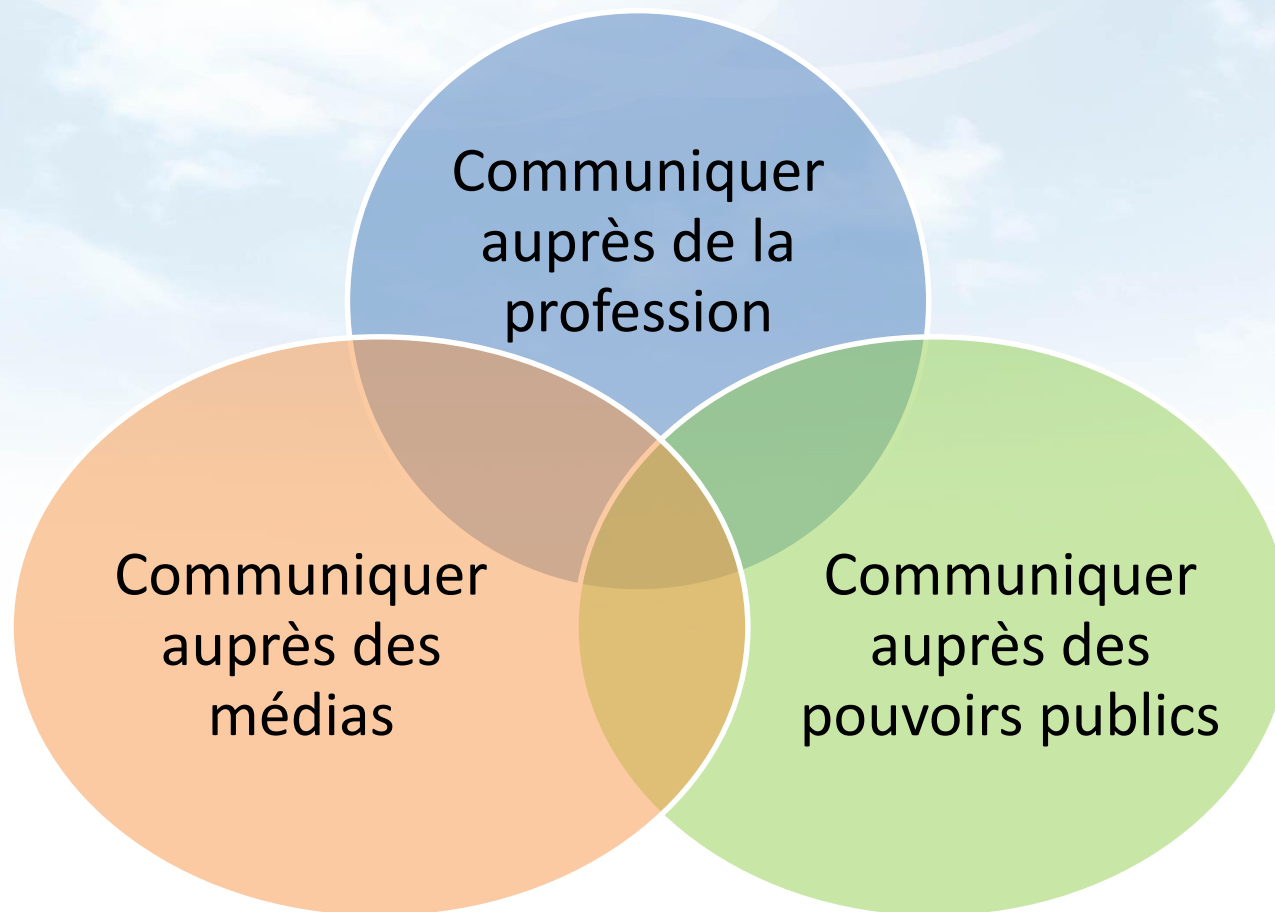


Assemblée Générale

du 23 mars 2016

La communication de l'AFPAC en 2015
Par Anne-Frédérique Gautier, Vice-Présidente

Commission Communication: Bilan 2015



Commission Communication: Bilan 2015

Quelques chiffres...

- Plus de **10** supports presse présents aux événements
- Plus de **30** articles parus dans la presse ou sur le net
- Plus de **200** contacts avec les professionnels lors des salons
- Plus de **1000** ouvrages édités et communiqués

Le plan de communication réalisé en 2015

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
EXTERNE	EVENEMENTS				
	PRESSE				
	WEB				
INTERNE					

Le plan de communication réalisé en 2015

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
EXTERNE	EVENEMENTS	1. Conférences de presse	Recueil Tertiaire	Le rôle de la PAC dans l'économie circulaire	3 Conférences Interclima
	PRESSE				
	WEB				
INTERNE					

Le plan de communication réalisé en 2015

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
EXTERNE	EVENEMENTS	1. Conférences de presse	Recueil Tertiaire	Le rôle de la PAC dans l'économie circulaire	3 Conférences Interclima
		2, Salons professionnels	ISH Frankfurt		INTERCLIMA Paris
		PLAN MEDIA	Recueil Tertiaire: Presse PRO (L'installateur, CVF, Clima + Confort) et emailing (base Arseg)		
	PRESSE				
	WEB				
INTERNE					

Le plan de communication réalisé en 2015

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre			
EXTERNE	EVENEMENTS	1. Conférences de presse	Recueil Tertiaire	Le rôle de la PAC dans l'économie circulaire	3 Conférences Interclima			
		2, Salons professionnels	ISH Frankfurt		INTERCLIMA Paris			
		PLAN MEDIA	Recueil Tertiaire: Presse PRO (L'installateur, CVF, Clima + Confort) et emailing (base Arseg)					
	PRESSE	1, Communiqués de presse	Statistiques marché	Ambitions 2030	Statistiques marché	En haut de l'étiquette énergie	Annonce présence Interclima	Annonce J3PAC
			Eco Circulaire	Adhésion Cochebat	Bruxelles Etiquette	COP 21, l'AFPAC s'engage pour le climat		
	2, Dossiers de presse	DP Chiffres		La PAC fait sa COP21	Travaux 2015 et Conférences interclima			
	Interviews journalistes				ITW Thierry Nille PAC Hybrides	ITW Thierry nille COP 21		
WEB								
INTERNE								

Le plan de communication réalisé en 2015


		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre			
EXTERNE	EVENEMENTS	1. Conférences de presse	Recueil Tertiaire	Le rôle de la PAC dans l'économie circulaire	3 Conférences Interclima			
		2, Salons professionnels	ISH Frankfurt		INTERCLIMA Paris			
		PLAN MEDIA	Recueil Tertiaire: Presse PRO (L'installateur, CVF, Clima + Confort) et emailing (base Arseg)					
	PRESSE	1, Communiqués de presse	Statistiques marché	Ambitions 2030	Statistiques marché	En haut de l'étiquette énergie	Annonce présence Interclima	Annonce J3PAC
			Eco Circulaire	Adhésion Cochebat	Bruxelles Etiquette	COP 21, l'AFPAC s'engage pour le climat		
	2, Dossiers de presse	DP Chiffres		La PAC fait sa COP21	Travaux 2015 et Conférences interclima			
	Interviews journalistes				ITW Thierry Nille PAC Hybrides	ITW Thierry nille COP 21		
	3, Publication d'ouvrages	Recueil Tertiaire	Les Ambitions 2030		La PAC fait sa COP 21			
	WEB	Mise à jour afpac.org	Chiffres filière / Ouvrages / Communiqués de presse / Lettres d'informations / Conférences / Evénements					
	INTERNE							

Le plan de communication réalisé en 2015


		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre			
EXTERNE	EVENEMENTS	1. Conférences de presse	Recueil Tertiaire	Le rôle de la PAC dans l'économie circulaire	3 Conférences Interclima			
		2, Salons professionnels	ISH Frankfurt		INTERCLIMA Paris			
		PLAN MEDIA	Recueil Tertiaire: Presse PRO (L'installateur, CVF, Clima + Confort) et emailing (base Arseg)					
	PRESSE	1, Communiqués de presse	Statistiques marché	Ambitions 2030	Statistiques marché	En haut de l'étiquette énergie	Annonce présence Interclima	Annonce J3PAC
			Eco Circulaire	Adhésion Cochebat	Bruxelles Etiquette	COP 21, l'AFPAC s'engage pour le climat		
	2, Dossiers de presse	DP Chiffres		La PAC fait sa COP21	Travaux 2015 et Conférences interclima			
	Interviews journalistes				ITW Thierry Nille PAC Hybrides	ITW Thierry nille COP 21		
	3, Publication d'ouvrages	Recueil Tertiaire	Les Ambitions 2030		La PAC fait sa COP 21			
	WEB	Mise à jour afpac.org	Chiffres filière / Ouvrages / Communiqués de presse / Lettres d'informations / Conférences / Evénements					
	INTERNE	Lettres d'information	N°13 à N°18	N°19 à N°22	N°23 à N°24	N°25		
AG annuelle		19-mars						

Les conférences de presse

- **Prise de parole Février:
Les chiffres PAC**
- **Petit déjeuner Juin:
L'économie circulaire**
- **Interclima Novembre
Le rôle de la PAC**
- **COP 21 Décembre
AFPAC et EHPA**



La pompe à chaleur au cœur de votre confort



Thierry Nille

**Statistiques du marché de
la PAC en 2014**

**L'AFPAC a le plaisir de vous convier
à un petit-déjeuner Presse
Jeudi 11 juin 2015 de 9h à 11h
à la Maison de l'Amérique Latine**

217 Boulevard Saint Germain 75007 Paris



Petit-déjeuner de presse de l'AFPAC - 11 Juin 2015

**Pompe à chaleur
&
Économie circulaire**

Assemblée Générale Ordinaire du MERCREDI 23 MARS 2016

**L'AFPAC
sera présente au salon Interclima du 2 au 6 novembre 2015**

Lors du salon professionnel Interclima qui se tiendra au parc des Expositions de Paris Nord - Villepinte du 2 au 6 novembre prochains, l'AFPAC sera présente dans le Hall 1, stand H16.

Ce sera l'occasion pour la filière professionnelle des pompes à chaleur de pouvoir échanger avec les visiteurs sur le point de la filière en France, les travaux effectués et les actions en cours pour promouvoir ses solutions produits en domestique comme en tertiaire.

L'AFPAC tiendra également trois conférences lors de ce salon:

- ◆ AFPAC - "PAC HYBRIDES connectées"
- Lundi 2 novembre
11h-11h45
Forum hall 2
- ◆ AFPAC - "Pompes à chaleur : état des lieux et perspectives", en partenariat avec Uniclimate
- Mardi 3 novembre
12h-12h45
Forum hall 2
- ◆ AFPAC - "Réalizations exemplaires des pompes à chaleur dans le tertiaire"
- Vendredi 6 novembre
10h00 à 10h45
Forum hall 2



PARIS2015
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COP21-CMP11

30 NOV > 11 DEC 2015

cop21.gouv.fr

Les messages clés s'affichent en GRAND



Démarche qualité de l'AFPAC

Certification du matériel NF PAC

- 81 marques au 31/12/2014
- 341 gammes (chauffage et chauffage + ECS)
- 2 010 modèles

Qualification des installateurs QualiPAC

- 3 284 entreprises au 31/12/2014

Formation QualiPAC

- 3 851 stagiaires formés en 2014
- 48 centres de formation agréés QualiPAC
- dont 61 plateformes pédagogiques et
- 87 formateurs au sein du dispositif

AFPAC
Association Française pour les Pompes A Chaleur
La pompe à chaleur au cœur de votre confort



AFPAC
Association Française pour les Pompes A Chaleur
La pompe à chaleur au cœur de votre confort

Pompes à Chaleur
Le poids de la filière en France

Chiffre d'affaires

- 2,4 Milliard d'euros
- 24 000 emplois Filière (fabrication, distribution, installation et maintenance)
- 20 sites industriels en France

Marché Français de la PAC 2014

- 3 622 Géothermie
- 69 971 Aérothermie Air/Eau
- 72 539 Production thermodynamique d'eau chaude sanitaire (CTS)
- 83 000 PAC Air/Air (en Maison individuelle)

Parc existant des PAC
(Tous systèmes confondus hors CET en Maison individuelle)

1 700 000

Impact environnemental annuel
(Résidentiel individuel)

- 5 Mtonnes de CO₂ évitées
- 1 720 kTep économisées
- 20 TWh : contribution EnR des PAC secteur résidentiel (Aérothermie + Géothermie + Air/air + CET) source EADE

AFPAC
Association Française pour les Pompes A Chaleur
La pompe à chaleur au cœur de votre confort

Ambitions PAC 2030

Réalisations exemplaires de pompes à chaleur

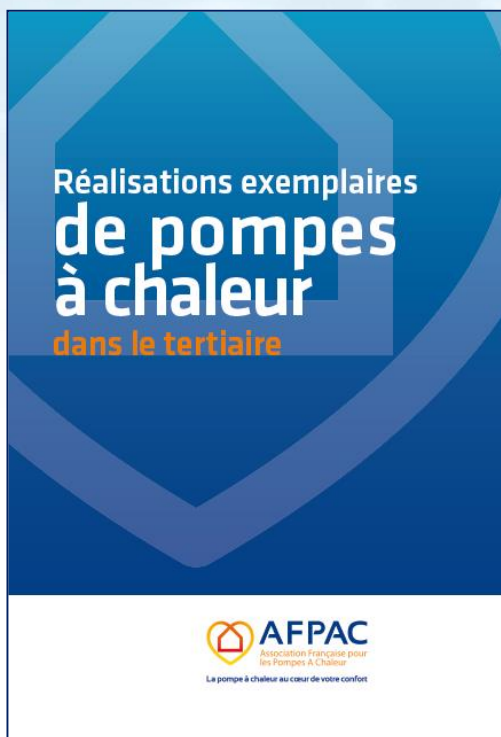
La PAC fait sa COP 21
21 mesures pour une COP certifiée Performance de 3 à 5 Température de 1 à 55°C 312 x 312 mm (dimension standard)

Nos publications sont téléchargeables gratuitement sur

www.afpac.org

Les ouvrages de contenus publiés

Le recueil tertiaire



La PAC, un acteur clé de l'économie



Les ambitions 2030



La PAC fait sa COP 21



Les ouvrages de contenus publiés

Le recueil tertiaire



90 pages d' exemples concrets de mise en œuvre des PAC dans le tertiaire

6 usages répertoriés: bureaux, établissements de santé, café-hôtel-restaurant, établissements recevant du public, commerces, neuf

Pour chaque réalisation: 1 fiche technique, 1 fiche signalétique, 1 explication de la mise en œuvre, des illustrations et des interviews d'experts

Téléchargement sur le site de l'AFPAC

Les ouvrages de contenus publiés

**La PAC, un acteur clé
de l'économie**



La Pompe À Chaleur
Acteur de l'économie circulaire !

Contexte: pourquoi l'économie circulaire est au cœur des débats

En quoi la PAC est un acteur clé de cette économie du futur

Des exemples illustrant le rôle de la PAC

Téléchargement sur le site de l'AFPAC

Les ouvrages de contenus publiés

Les ambitions 2030



115 pages de chiffres prospectifs à 2030 sur l'évolution des ENR

Les scénarii de l'évolution des PAC dans le marché résidentiel individuel / le marché résidentiel collectif, dans le marché tertiaire

Un état des lieux complet et des recommandations

Téléchargement sur le site de l'AFPAC

Les ouvrages de contenus publiés

La PAC fait sa COP 21



21 directions pour rendre visibles les bénéfices des PAC dans les énergies du futur

Deux axes majeurs de réflexion: les chantiers en cours de la filière et les initiatives publiques à prendre

Des propositions basées sur les enjeux présentés lors de la COP21

Téléchargement sur le site de l'AFPAC

Les retombées médias online et offline

ACTUALITÉS

L'AFPAC voit un avenir radieux pour les pompes à chaleur

Les bonnes nouvelles affluent du côté des pompes à chaleur, indique Thierry Nille, président de l'AFPAC (Association française pour les pompes à chaleur). Tout d'abord, un constat : la France constitue, et de loin, le premier marché européen. En 2014 devaient être commercialisés environ 70 000 chauffe-eau thermodynamiques individuels (contre 45 950 en 2013), 68 000 pompes à chaleur aérothermiques dont 60 000 biblocs et 8000 monoblocs (53 899 en 2013) et 4000 PAC géothermiques (4924 en 2013). 2173 entreprises ont obtenu la qualification QualiPac entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2014, soit une hausse de 20 %.

QUALICET POUR LES CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUES
A partir du premier trimestre 2015 verra

le jour la qualification QualiCET que nous évoquions dans notre précédente édition, portant sur les chauffe-eau thermodynamiques individuels. Elle pourra s'obtenir de deux façons : soit en suivant une formation de deux jours, soit par le biais de la qualification QualiPac, qui comportera un chapitre dédié à ces appareils.

Le président de l'AFPAC attend par ailleurs deux autres événements positifs en 2015. Avec les directives européennes et les pompes à chaleur devrait intervenir le géothé-

des fabricants cherchent à diminuer le coût de ces technologies. Enfin, l'AFPAC croit à l'essor des pompes à chaleur hybrides dont les ventes sur le marché français pourraient passer de 2500/3000 unités en 2014 à 20 000 unités en 2020.



Thierry Nille

A signaler également la parution d'un guide intitulé «Réalisations exemplaires de pompes à chaleur dans le tertiaire». Il comprend six rubriques correspondant à des applications spécifiques : les bureaux,

EN DIRECT

Entreprises...

L'Afpac surfe sur la vague réglementaire

Les acteurs de la filière pompe à chaleur soulignent le rebond du marché de 2014 et le changement de la demande des particuliers : elle porte désormais sur les hybrides et les équipements de petite puissance. Un groupe de travail prépare une garantie de fonctionnement de cinq ans.

Si le marché de la construction de maisons individuelles est en berne, les industriels de la pompe à chaleur lui sont cependant reconnaissants. L'an dernier, le marché passerait à près

« D'ici 2030, une très forte croissance du marché français des PAC est possible »

PROFESSION

Assemblée générale de l'Afpac, Paris le 19 mars 2015

Pompe à chaleur : un marché français bien orienté d'ici 2020



Thierry Nille
Président de l'Afpac.

Chaque année, à l'occasion de son assemblée générale, l'association française pour les pompes à chaleur dresse le bilan d'une année d'activité au sein de l'association et les perspectives pour le moyen terme. Le marché français de la pompe à chaleur a représenté 38 % du marché européen en 2014. L'Afpac est résolument engagée vers les solutions « qualité globale ».

EN BR

Le conseil d'administration élu par les adhérents de l'Afpac le 19 mars dernier a renouvelé son bureau. Président : **Thierry Nille** (Thermatis Technologies/Sofath). Les quatre vice-présidents sont **Anne-Frédérique Gautier**, chargée de la communication (Chafoteaux), **Valérie Laplagne** (Uniclimal), **Serge Brésin** (Snefcca), **Jean-Pascal Chirat** (FNAS). Trésorier : **François Deroche** (Daikin). Trésorier adjoint : **Jean Pradère** (AICVF). Secrétaire : **Gérard Charney** (EDF), secrétaire adjoint : **Éric Bataille** (Atlantic).

IL A DIT

Il existe un taux de croissance important en Europe, donnant la possibilité de prendre des initiatives. Thierry Nille, président de l'Afpac.

>>> individuel, du collectif et du tertiaire ont été étudiés, mais pas l'industrie, secteur pour lequel il manque d'éléments de repère.

Les Pac air/eau devant les Pac air/air

Dans le secteur résidentiel individuel, le parc de Pac air/eau dépasserait celui de Pac air/air, à partir de 2023. Et, en 2030, les premières représenteraient 2,176 millions d'unités contre 1,888 pour les secondes. Pour mémoire, en 2014, on estimait le parc de Pac air/eau à 740 000 unités contre 1,150 million pour les Pac air/air. Quant aux chauffe-eau thermodynamiques indépendants (Ceti), le parc passerait de 200 000 unités



Les 7 recommandations de l'Afpac

Les lettres d'information à destination des membres

Lettre d'information n°24 Septembre 2015



Edito du Président

Chers Membres,

La COP 21 se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Comme chacun le sait, la COP (*Conference Of Parties*) est l'organe de gouvernance de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (*UNFCCC – United Nations Framework Convention on Climate Change*) signée en 1992, qui se réunit tous les ans depuis 1995 (COP1 de Berlin). En décembre 2015, à Paris se tiendra sa 21^{ème} édition (COP21). Les participants aux négociations lors de la COP sont les Etats Membres de l'ONU, l'Union Européenne représentant les Etats Membres de l'Europe.

Lettre d'information n°21 Juin 2015



Edito du Président

En prélude de la Conférence des Nations Unies sur le Climat (COP 21), et dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte, quatre chantiers ont été identifiés par Ségolène ROYAL, ministre de l'écologie :

- **La rénovation thermique des bâtiments**, en gardant en point de mire l'objectif de 500.000 rénovations de logements par an d'ici à 2017;
- **Les énergies renouvelables et les économies d'énergie**, en s'appuyant en priorité sur les entreprises françaises du secteur afin d'augmenter la part des EnR dans le mix énergétique ;
- **La mobilité verte**, en intensifiant le déploiement de solutions de transport durables, notamment des bornes de recharge pour les véhicules électriques ;
- **L'économie circulaire**, en valorisant les déchets et en les transformant en ressources afin « *d'apporter une valeur ajoutée pour faire de la France une des premières puissances écologiques d'Europe* ».

Lettre d'information n°14 Janvier 2015



Edito de la Commission Communication de l'AFPAC

Chers Membres,

Vous trouverez ci-après une synthèse de l'actualité réglementaire et fiscale, pour laquelle nous remercions Valérie LAPLAGNE, membre de la Commission Communication.

Anne-Frédérique GAUTIER, Vice-Présidente chargée de la Communication

Focus sur l'actualité réglementaire et fiscale

Crédit d'Impôt Transition Énergétique – CITE 2015

Le dispositif est valable du 1^{er} septembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015.

Nouveau taux applicable depuis le 1er septembre 2014 : 30 % du montant des matériaux, équipements, appareils et dépenses de DPE, sans obligation de bouquet, sans condition de ressources.

Lettre d'information n°19 Avril 2015



Edito du Président

Chers Membres,

Comme annoncé lors de notre Assemblée Générale, le Conseil d'Administration de l'AFPAC a souhaité réactiver sa Commission ECS.

Une première réunion s'est tenue le 26 mars 2015 au terme de laquelle Cédric BEAUMONT a été nommé Pilote et Magali HUGONNET et Laurent BENEDIT, co-pilotes.

■ L'espace grand public



Espace membre
annefrederique.gautier@... Se connecter
Demander un nouveau mot de passe

La pompe à chaleur au cœur de votre confort

Accueil | L'AFPAC | Actualités | La pompe à chaleur | Votre projet | Réglementation | Espace presse | Contact

L'air, L'eau, La terre ...
L'air : Élément constituant une source d'énergie naturelle sans cesse renouvelée. Son utilisation, gratuite, n'est soumise à aucune autorisation. Les pompes à chaleur travaillant sur l'air extérieur vont permettre de récupérer cette énergie. Ces pompes à chaleur peuvent s'installer aussi bien dans des maisons individuelles neuves ou anciennes que dans des immeubles collectifs.

La pompe à chaleur, une énergie renouvelable !
Découvrir son principe de fonctionnement
Découvrir ses sources d'énergies

Actualités
Assemblée Générale de l'AFPAC 2016
Publié le 05/02/2016
à la Maison de l'Amérique Latine, 217 boulevard Saint-Germain 75007 Paris

Espace presse
Journée J3PAC de l'AFPAC
Avec l'aimable participation de Madame Héloïse PESKINE, conseillère Transition énergétique de Madame la ministre Ségolène ROYAL

Professionnels
AMBITIONS PAC 2030
Voir la documentation

■ L'espace membres



Espace membre
» ACCUEIL
x DÉCONNEXION

La pompe à chaleur au cœur de votre confort

Accueil | L'AFPAC | Actualités | La pompe à chaleur | Votre projet | Réglementation | Espace presse | Contact

Accueil > Accueil

Accueil
Bienvenue dans votre espace membre
Cher membre, cet espace privé vous permet :

- de modifier votre fiche membre
- de consulter les news
- de consulter les travaux relatifs aux commissions techniques
- d'obtenir des informations sur les Conseils d'Administration

Les dernières news

Lettre d'information n°29 - Février 2016
14/02/2016 - 20:17 [en savoir +](#)

Lettre d'information n°28 - Février 2015 - Statistiques PAC 2015
04/02/2016 - 16:21 [en savoir +](#)

Lettre d'information n°27 - Janvier 2016
06/01/2016 - 11:02 [en savoir +](#)

LA VIE DE L'AFPAC
Fiche membre
Liste des membres
Mailing List
CR Conseils d'Administration
CR Assemblée Générale
CR Bureaux
News

ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

- Acoustique
- Communication
- ECS
- EHPA
- GT "Élargissement de l'AFPAC"
- GT "PAC Hybrides"
- Qualité Globale PAC
- Relance de la PAC Géothermie

2016, une année riche en nouveaux travaux

La continuité pour nos membres d'avoir une information régulière sur les évolutions de la filière, les chiffres, les réglementations

Une présence forte lors de la conférence de l'EHPA qui se tiendra à Paris du 18 au 20 Mai 2016

La refonte du site internet et la réédition de la plaquette AFPAC

Le relai médiatique des travaux des Commissions et la publication de leurs résultats

... qui a débuté en février
avec le succès de la J3PAC

150 Participants



25 Présentations



4 Tables rondes



2 Focus Tendances



1 équipe AFPAC
motivée plus que jamais
!!!



Assemblée Générale

du 23 mars 2016

Les chantiers de l'AFPAC en 2015
Par Valérie Laplagne, Vice-Présidente



Les chantiers de l'AFPAC

En 2015 et pour 2016

Les chantiers de la filière PAC



- Le développement de solutions spécifiques dédiées au résidentiel collectif

CO ECS



- Le développement de la pompe à chaleur hybride en maison individuelle

GT PAC HYB



- La reconnaissance du géo-cooling en géothermie dans la réglementation



- Une filière qui se qualifie RGE



- La prise en compte de la problématique acoustique des pompes à chaleur

CO AC



- La mise en place d'une fiche standardisée CEE pour la pompe à chaleur hybride



- La mise en place de l'étiquette-énergie produit



- L'écriture de règles pour la mise en œuvre des pompes à chaleur

GT DTU



- Des services énergétiques qui conduisent à la qualité globale

QUAL GLOB



- + les travaux au niveau européen : avec l'EHPA

CO EHPA

- **Pilote** : Cédric BEAUMONT (COSTIC)
- AFPAC sollicitée par Effinergie sur le Titre V pour la prise en compte des CETI dans la RT existant ⇒ Réactivation de la commission ECS en 2015
- 4 réunions depuis mars 2015
- Bonne participation (une dizaine de participants en moyenne)

- Travaux 2015

- * Titre V pour la prise en compte des CETI dans la RT existant

 - Dépôt en décembre 2015

 - Qq remarques reçues de la commission Titre V

 - Finalisation et publication courant 2016

- * Analyse et contribution sur le projet d'intégration des CETI au
« DTU PAC »

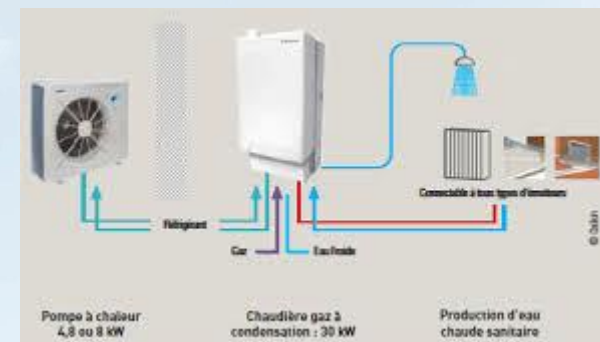
- Travaux envisagés pour 2016

- * Elaboration d'un document de synthèse sur les CETI

- * Travaux sur les solutions de production d'ECS thermodynamique
en collectif

Le développement de la PAC hybride

- **Pilotes :**
 - ⇒ V Laplagne et G Charney
- **Un cahier des charges établi par le GT hybride**
 - ⇒ Finalisé en juillet 2015
 - ⇒ Objectif : quelle part pour la PAC dans un hybride, en f° du critère (énergie primaire ou finale, coût, ENR, CO2, ...)
 - ⇒ Un grand nombre de cas de calculs identifiés :
 - ⇒ Typologies de maison
 - ⇒ Zones géographiques
 - ⇒ Types d'hybride (gaz ou fioul)
 - ⇒ Puissance PAC
 - ⇒ Type de régulation
 - ⇒ Type d'émetteurs
 - ⇒ ...
 - ⇒ L'identification des principaux paramètres



Le développement de la PAC hybride

- **Lancement de l'étude : en novembre 2015**
 - ⇒ Confiée au consortium Cardonnel Ing/CETIAT/COSTIC
 - ⇒ Participation au financement de : Alliance Solution Fioul, EDF, GrDF, Uniclimate

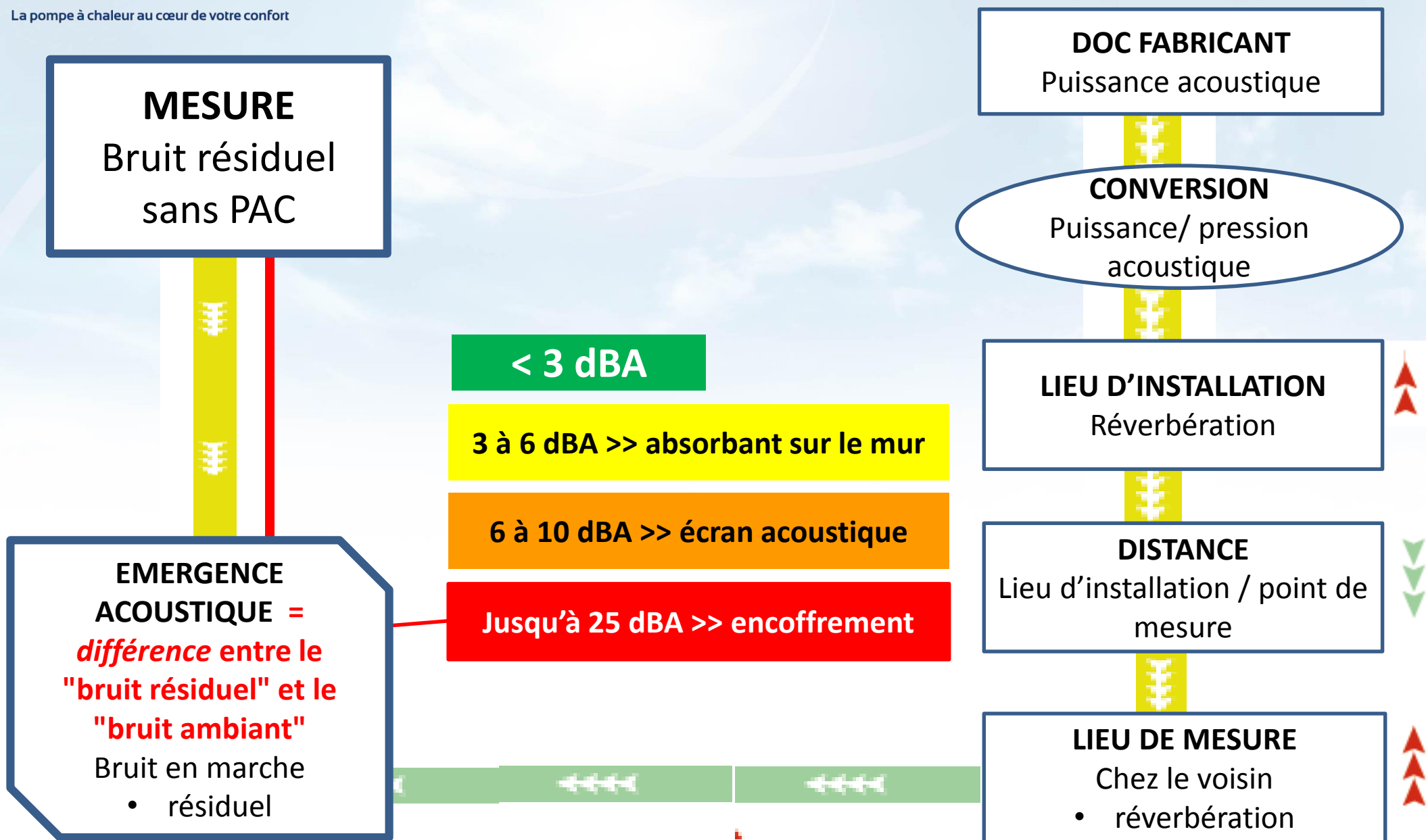
- **Les résultats attendus**
 - ⇒ Une meilleure connaissance de la PAC hybride pour les membres de l'AFPAC
 - ⇒ Un accompagnement au développement de l'hybride dans la rénovation

- **Une communication en septembre 2016**
 - ⇒ Aux membres de l'AFPAC
 - ⇒ Plus largement à l'extérieur

- **Pilote**
 - ⇒ **Serge Bresin**

- **Fiche technique n°3 : étude de risque de nuisance acoustique au voisinage**

Commission acoustique



Le DTU 65.16 : la normalisation des règles pour l'installation des PAC

■ Des travaux initiés en 2012

- ⇒ Par le BNTEC, avec la participation de l'AFPAC et d'Uniclimate (représentant V Laplagne)
- ⇒ Concerne les différentes typologies de PAC, y compris double service
- ⇒ Le CET a été ajouté fin 2015
- ⇒ Comprend les thématiques suivantes :
 - ⇒ La conception de l'installation
 - ⇒ Le dimensionnement
 - ⇒ La mise en œuvre
 - ⇒ La mise au point...



■ Un lancement en enquête publique mi 2016

- En parallèle, un GT spécifique a été lancé pour la révision de la **fiche Sequelec 21** (raccordement électrique des PAC)

Qualité globale PAC

Rappel de la démarche

Pilote : Gérard Charney

En s'adossant à NF PAC et au dispositif RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) – *les qualifications QualiPac et Qualiforage entrent dans le RGE -*, mettre en place un processus afin d'assurer la pérennité de l'installation de pompe à chaleur et la sérénité du client sur une durée fixée à cinq ans.

La démarche « Qualité Globale PAC » de la filière pompe à chaleur propose :

- ⇒ une démarche commerciale structurée par des documents contractuels et opposables (outils d'évaluation et de dimensionnement opposables);
- ⇒ une installation réalisée en conformité avec les règles de l'art, remise au client avec la documentation et les consignes nécessaires (PV de réception type, rapport de mise en service, guide d'installation).
- ⇒ un contrôle de l'installation réalisé par un tiers
- ⇒ un contrat de maintenance ;
- ⇒ une garantie de bon fonctionnement couplée à une assurance.



- **Pilote : V Laplagne**
- **Participation aux commissions/travaux**
 - ⇒ **Manufacturer Committee : action centrée sur la keymark**
 - ⇒ **Heat Pump Keymark Group : position AFPAC et remarques sur les documents**
 - ⇒ **Quality Label Committee : AFPAC représente la commission française, avec la participation du CETIAT au Technical WG**
 - ⇒ **National Associations Group - pilote AFPAC : statistiques, échanges sur le lobbying national, les dispositifs de soutien, la qualité des installations, ...**
- **Des échanges et des positions communes**
 - ⇒ **Révision des directives : EL, RES, EE, EPBD**
 - ⇒ **Valorisation de l'ENR des CET dans la directive RES (ENR)**



Assemblée Générale du 23 mars 2016

**Contexte et environnement qui
dessinent l'avenir de la pompe à chaleur
Par Gérard Charney, Secrétaire**

Mais que fait l'AFPAC ?



**Programmation
pluriannuelle de l'énergie**
Premières orientations et actions
2016-2023

La réglementation environnementale 2018



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CRÉISSANCE VERTE

**Le label
Bepos**

Et où est la place de la Pompe à Chaleur ?



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CRÉISSANCE VERTE

**Programmation
pluriannuelle de l'énergie**

**Premières orientations et actions
2016-2023**



**Le label
Bepos**

**La réglementation
environnementale 2018**

- **La Pompe à chaleur a pris sa place en maison individuelle, elle doit consolider sa position**
 - ⇒ Un bémol pour l'imposition d'un conduit de fumée qui reste flou (arrêté du 31 octobre 2005 et circulaire du 24 juin 2008)
 - ⇒ Un bémol pour le calcul de la part EnR

- **Des développements de solutions sont à engager en logement collectif**
 - ⇒ Des travaux pour faire connaître les solutions PAC seront engagés en 2016, en particulier pour la production d'ECS

- **Le traitement du confort d'été et de mi-saison donne sa place à la pompe à chaleur dans le tertiaire grâce à sa réversibilité**

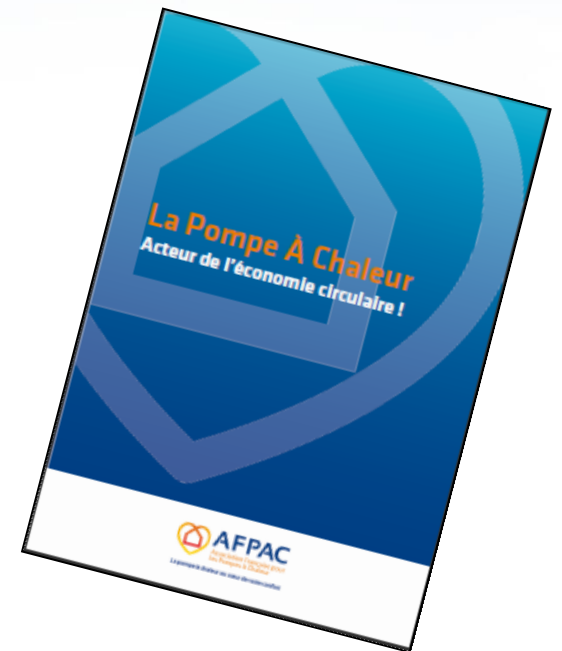


4 chantiers sont identifiés dans la « loi sur la transition énergétique pour la croissance verte » :

- **Rénover les bâtiments**
- **Favoriser les énergies renouvelables**
- **Développer les transports propres**
- **Promouvoir l'économie circulaire**

La pompe à chaleur est à la jonction de trois d'entre eux :

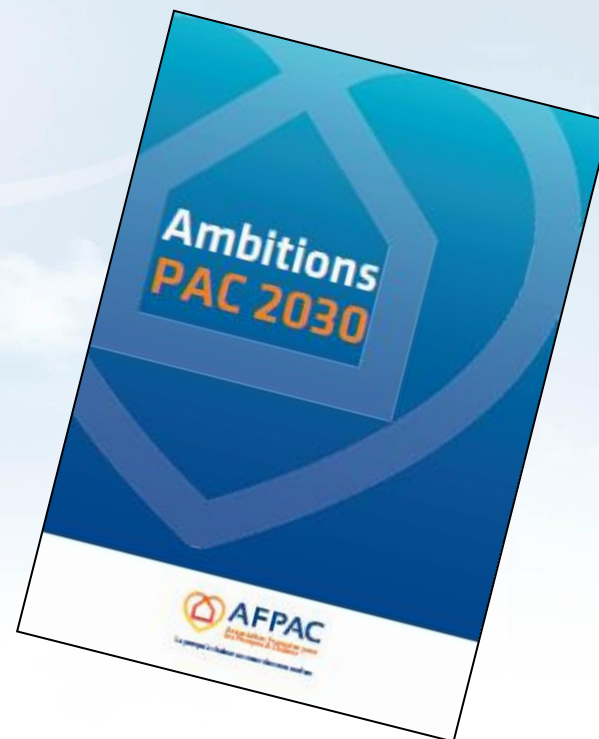
- **Rénovation des bâtiments / économie d'énergie**
- **Énergies renouvelables**
- **Économie circulaire**



PPE - Programmation Pluriannuelle de l'Énergie



CITE ?



- Avec ces perspectives, on peut espérer une « montée en biseau » des ventes annuelles de PAC vers un objectif qui pourrait atteindre en 2023 : 115 à 170.000 PAC Air-Eau et géothermiques, 410 à 475.000 PAC Air/Air, et 130 à 190.000 CETI, tous marchés confondus, y compris les renouvellements d'équipements.
- On est sur une progression de 50 à 100% sur 8 ans (hors PAC air/air), soit une progression annuelle entre 5 et 10 %

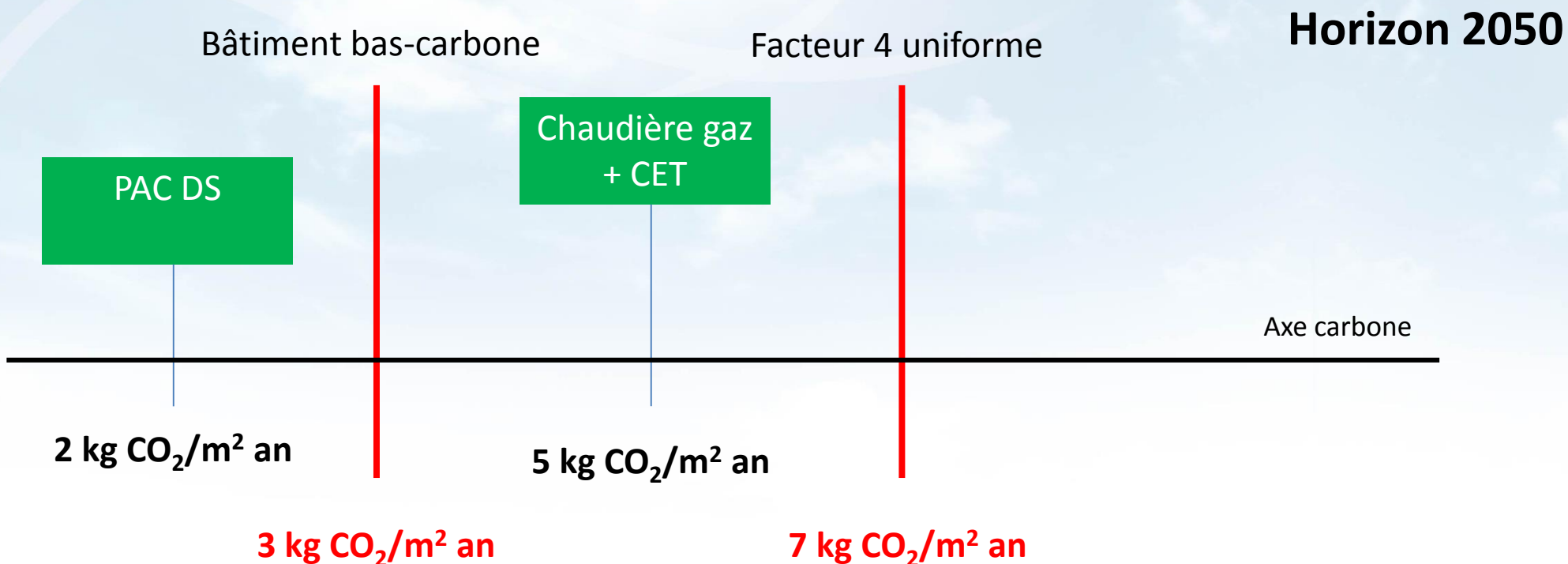


Instaurée par la loi du 17 Août 2015 (LTECV), définie dans le décret du 18 Novembre 2015, c'est une transition vers une économie bas-carbone:

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030
- Division par 4 des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050

Dans les recommandations sectorielles, des bâtiments bas-carbone avec pour objectif à l'horizon 2050 :

- Une réduction de 87 % des émissions directes et de 96 % des émissions indirectes liées aux consommations d'électricité et à la chaleur reçue des réseaux de chaleur



Aujourd'hui, il est considéré que seule la diminution des consommations d'énergie suffit à diminuer les émissions de CO₂

Face aux objectifs ambitieux de la SNBC, on s'aperçoit qu'une rupture technologique sur les équipements thermiques sera nécessaire pour les atteindre

Le label Bepos

- Depuis Juin 2015, 7 GT + un comité de suivi qui se réunissent; l'AFPAC est présente au GT 6 (BEPOS et échelles urbaines)

➔ Beaucoup de questions, pas de réponses à ce jour

- Faut-il faire évoluer le Cep et le Bbio ?
 - Comment traite-t on le confort d'été ?
 - Quels sont les critères qui définissent un Bepos ?
 - Comment comptabilise-t on les EnR ?
 - Combien ça va couter et quel impact sur le marché des logements neufs
-
- Pour l'AFPAC
 - Un bâtiment BEPOS doit être considéré comme auto consommateur de l'énergie renouvelable produite sur place ; électricité renouvelable et/ou chaleur renouvelable
 - L'égalité de traitement entre l'électricité renouvelable et la chaleur renouvelable doit être rétablie
 - Le calcul de la part ENR des PAC doit être corrigé pour rétablir la réalité physique
 - Un minimum de chaleur ENR doit être exigé pour tout le résidentiel (individuel et collectif)



La Réglementation Environnementale 2018

4 critères possibles avec des seuils imposés

- **Consommations d'énergie**
 - ⇒ Quel périmètre ?
 - ⇒ Quel niveau de consommation ?
- **CO2**
 - ⇒ Analyse du cycle de vie du bâtiment
- **Eau**
- **Déchets**

Beaucoup de questions, des travaux officiellement non commencés



- **Titre V déposé pour la production d'eau chaude**
- **Nouvelle réglementation thermique dans l'existant en projet, mais officiellement pas de travaux commencés**

La pompe à chaleur

Une réponse aux défis de demain

Actualités sur les dispositifs de soutien



Actualité sur les dispositifs de soutien

■ Le CITE 2016

- ⇒ Maintien du taux : 30%
- ⇒ Cumul possible du CITE avec l'ECO PTZ

■ Évolution des critères de performance – pour les systèmes thermodynamiques

- ⇒ Basées sur l'étiquetage énergétique
- ⇒ Les PAC de type géothermiques ai/eau, eau/eau, sol/eau* et sol/sol** utilisées pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, doivent respecter une efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage :
 - ⇒ \geq à 117 % dans le cas de PAC basse température ;
 - ⇒ \geq à 102 % dans le cas de PAC moyenne ou haute température.

* conditions spécifiques d'essai pour les PAC sol/eau et sol/sol

- ⇒ Dans le cadre d'une production d'eau chaude sanitaire associée à une production de chauffage, doit également être vérifiée une efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau :
 - ⇒ \geq à 65 % si le profil de sous-tirage est de classe M ;
 - ⇒ \geq à 75 % si le profil de sous-tirage est de classe L ;
 - ⇒ \geq à 80 % si le profil de sous-tirage est de classe XL ;
 - ⇒ \geq à 85 % si le profil de sous-tirage est de classe XXL.

- **Évolution des critères de performance (suite)**
 - ⇒ Pour les chauffe-eau thermodynamiques, l'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau doit également être vérifiée :
 - ⇒ \geq à 95 % si le profil de sous-tirage est de classe M ;
 - ⇒ \geq à 100 % si le profil de sous-tirage est de classe L ;
 - ⇒ \geq à 110 % si le profil de sous-tirage est de classe XL.

- **Cas de la PAC+ le ballon mis sur le marché séparément**
 - ⇒ Pas d'efficacité ECS
 - ⇒ Or le ballon était éligible au CITE jusqu'alors

- **Cas de la PAC hybride double service**
 - ⇒ Ne satisfait pas l'exigence ECS (quand ECS produite par la chaudière)

- **Problème de la TVA à taux réduit, liée au CITE**
 - ⇒ Les règles n'apparaissant que tardivement (mars), nombreux contentieux potentiels

■ Les fiches standardisées CEE

- ⇒ 3^{ème} période du dispositif CEE : 2015-2017
- ⇒ Révision de l'ensemble des fiches standardisées depuis 2014 ; avec une référence écoconception (marché plutôt que parc)
- ⇒ référence commune prise pour les équipements de chauffage (règlement 813/2013) = 75%
- ⇒ La nouvelle fiche PAC BAR TH104 : - **42%** sur les gains
- ⇒ La DGEC souhaite modifier les règles en cours de période
- ⇒ Avec une référence = 86%, la fiche PAC perdrait à nouveau **-43%**
- ⇒ L'AFPAC a adressé un courrier à la DGEC

Merci pour votre attention